



Référence: ICC-ASP/13/SP/61

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États Parties et, au nom du Président de l'Assemblée, a l'honneur de se référer à sa note verbale ICC-ASP/13/SP/07, en date du 18 mars 2014, et à sa résolution ICC-ASP/1/Res.5 concernant les modalités de présentation des candidatures et d'élection des membres du Comité du budget et des finances. Conformément au paragraphe 4 de la résolution mentionnée ci-dessus, le Secrétariat souhaite informer les États Parties de l'état des candidatures au 31 août 2014:

<i>Groupe régional</i>	<i>Nombre de sièges vacants</i>	<i>Candidats</i>	<i>État présentant la candidature</i>
Afrique	1	Robimananana, Orlando Rivomanantsoa	Madagascar
Asie-Pacifique	2	Kozaki, Hitoshi	Japon
Europe orientale	1	Sopková, Elena	Slovaquie
Amérique latine et Caraïbes	1	Sánchez, Mónica	Équateur
Europe occidentale et autres États	1	Adsett, Hugh	Canada

Comme indiqué ci-dessus, le nombre de candidatures reste inférieur au nombre de sièges à pourvoir. En application du paragraphe 4 de la résolution, la période de présentation de candidatures a été prolongée jusqu'au dimanche 14 septembre 2014.

Il est demandé aux États de faire parvenir la présentation des candidatures au Secrétariat de l'Assemblée par la poste, préférablement par télécopieur (+31 70 515 8376) ou par courriel à asp@asp.icc-cpi.int, avant minuit (heure d'Europe centrale) le 14 septembre 2014.

Des informations supplémentaires sur les candidatures dont il est question plus haut se trouvent sur le site Web de la Cour pénale internationale (<http://www.icc-cpi.int>), sous « Assemblée des États Parties ».

La Haye, le 1 septembre 2014